Marseille : prison ferme pour deux policiers ayant frappé la serveuse d'un snack et des clients. Tous deux étaient connus de la justice, dont l'un pour 5 mentions au casier judiciaire

12/02/2026 à 10h54



Deux ans de prison, dont un avec sursis probatoire, ont été prononcés contre deux policiers marseillais accusés de violences aggravés sur une serveuse et des clients alors que ces fonctionnaires étaient ivres et hors service.

La partie ferme d'un an sera purgée sous bracelet électronique. Le tribunal leur a interdit, durant cinq ans, d'exercer la profession de policier et de porter une arme.

Qualifiés de *«cow-boys»* par les avocats des parties civiles, de *«miliciens»* par la procureur, Anthony H., 31 ans, et Mehdi B., 37 ans sont reconnus coupables d'avoir provoqué une violente bagarre dans un snack en juillet 2025.

«Que font-ils encore dans la police ?», a questionné la

procureur, évoquant leurs casiers judiciaires portant, pour Anthony H., la trace de condamnations, notamment pour violences conjugales, et sur le compagnon d'une ex-épouse pour Mehdi B.

Ancien militaire, parachutiste puis commando de montagne, Anthony H. a admis avoir *«un problème avec l'alcool»* – à la suite de la mort d'un camarade sur un théâtre d'opérations au Mali, explique-t-il.

Refusé par la gendarmerie en raison d'un casier judiciaire portant cinq mentions, il a été intégré en 2022 dans la police nationale qui l'a affecté sur la voie publique.

Le Figaro